

**DESCRIPTION DE TRAVAIL**

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

**Renseignements sur le poste**

<b>Numéro du poste</b>	<b>Titre du poste</b> Psychoéducateur	
<b>Classification du poste</b> WP-04	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	
<b>Numéro de décision</b> NAT-2605	<b>Code du poste</b>	<b>Classification nationale des professions</b> 4153 — Thérapeutes conjugaux, thérapeutes familiaux et autres conseillers assimilés
<b>Ministère/organisme</b> Service correctionnel du Canada	<b>Agent(e) des griefs</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<b>Code de bureau</b>
<b>Composante organisationnelle (direction/division)</b> Services de santé	<b>Lieu géographique</b>	
<b>Exigences linguistiques</b>	<b>Profil linguistique</b>	
<b>Exigences en matière de communication</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b>	

**Renseignements sur le ou la superviseur(e)**

<b>Numéro du poste</b> Divers	<b>Titre du poste</b> Divers	<b>Classification du poste</b> Divers
----------------------------------	---------------------------------	------------------------------------------

**Déclaration de l'employé(e)**

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description de travail.

<b>Nom de l'employé(e)</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
----------------------------	------------------	-------------

**Déclaration du ou de la superviseur(e)**

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

<b>Nom du ou de la superviseur(e)</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
---------------------------------------	------------------	-------------

**Autorisation du ou de la gestionnaire**

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

<b>Nom et titre du ou de la gestionnaire</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
----------------------------------------------	------------------	-------------

## DESCRIPTION DE TRAVAIL

### Résultats axés sur le service à la clientèle

Évaluation des besoins en matière de réadaptation des délinquants et prestation d'orientations et d'interventions de réadaptation aux délinquants dans un établissement correctionnel ou un centre régional de traitement (CRT) sous la surveillance du Service correctionnel du Canada (SCC).

### Activités principales

En tant que membre d'une équipe interdisciplinaire en santé mentale, évalue les besoins fonctionnels, comportementaux et psychosociaux des délinquants en matière de réadaptation; planifie les interventions, détermine les objectifs thérapeutiques et établit des stratégies de réadaptation; offre des conseils aux délinquants; met en œuvre, exécute et facilite les activités de réadaptation individuelles et collectives; et évalue les interventions terminées et en communique les résultats.

Collabore avec le délinquant et les membres de l'équipe interdisciplinaire pour établir et réaliser les objectifs du plan de traitement; et fournit des conseils et travaille avec les partenaires responsables du suivi auprès des délinquants et de leur famille.

Effectue des évaluations psychoéducatives des délinquants et détermine les difficultés d'adaptation psychosociale et les capacités d'adaptation; observe le comportement du délinquant dans ses activités quotidiennes et recueille des données sur son fonctionnement dans son milieu; et aide le délinquant à déterminer, à comprendre et à améliorer son fonctionnement interpersonnel, ainsi qu'à développer ses compétences en résolution de problèmes.

Participe à la détection des problèmes de santé mentale du client avec l'équipe interdisciplinaire; détermine les niveaux d'observation et d'intervention nécessaires pour les délinquants présentant un risque de comportement suicidaire ou d'automutilation; et intervient en cas d'urgence.

Propose, élabore et adapte des outils d'évaluation et d'intervention cliniques propres à la psychoéducation; offre de la formation aux membres du personnel sur les questions liées à la réadaptation fonctionnelle, comportementale et psychosociale dans des établissements correctionnels psychiatriques et de santé mentale; et assure l'encadrement et la supervision clinique du personnel en santé mentale non agréé, des stagiaires et des étudiants.

Prépare des rapports d'évaluation des délinquants et d'intervention auprès d'eux, y compris des rapports d'évaluation psychoéducatif, d'évaluation des progrès, de fin de traitement et d'atteinte des objectifs de traitement, en formulant des recommandations sur le suivi et la prévention des rechutes; et produit des notes d'information sur les activités de réadaptation à l'intention du superviseur immédiat afin d'assurer la qualité du service.

Le titulaire du présent poste détient le titre d'agent de la paix.

### Aptitudes et connaissances

Connaissance des pratiques, des théories et des principes de l'apprentissage social et de la modification des comportements, ainsi que des techniques et des procédures de réinsertion sociale efficace des délinquants, afin d'évaluer les clients, de déterminer les objectifs d'intervention, d'adapter les stratégies d'intervention en fonction de l'évaluation de leur incidence, de fournir des services de réadaptation de qualité et d'offrir des services de consultation aux collègues de l'équipe interdisciplinaire.

Connaissance des diverses techniques d'enseignement, afin d'adapter les activités d'intervention aux besoins et aux capacités des délinquants; et d'offrir de la formation au personnel.

Connaissance des méthodes de recherche et des procédures statistiques actuelles, afin d'évaluer et d'interpréter des rapports de recherche sur des questions juridiques et cliniques liées à la réadaptation.

---

Connaissance des rôles et des responsabilités des groupes opérationnels de l'établissement, ainsi que de ses politiques et procédures administratives, afin de comprendre les liens entre les professions; de choisir le meilleur plan d'action pour les services de réadaptation offerts dans un établissement correctionnel; et de donner des conseils aux gestionnaires sur les activités d'intervention appropriées pour répondre aux besoins de réadaptation fonctionnelle, comportementale et psychosociale des délinquants.

Connaissance du mandat, des objectifs, des programmes, des politiques, des pratiques et des opérations du SCC, ainsi que du profil de ses différents établissements et des délinquants sous sa surveillance, afin de promouvoir la mission du SCC et sa philosophie d'intervention en ce qui touche les services de soins de santé fournis dans les unités de santé mentale ou les centres de traitement.

Connaissance des politiques et des pratiques de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), afin de comprendre les attentes de l'organisation et d'y répondre; et de fournir des services professionnels de réadaptation qui complètent les autres services thérapeutiques existants au sein de l'équipe multidisciplinaire et du SCC, tout en respectant les mêmes directives.

Connaissance des lois et des règlements applicables, comme la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC), les directives du commissaire concernant la prestation de services de soins de santé mentale et la prévention du suicide ou de l'automutilation, ainsi que les instructions régionales et les ordres permanents de l'établissement, afin de s'assurer que les psychoéducateurs fournissent des services conformes aux exigences réglementaires et légales.

Connaissance des règlements, des normes professionnelles et des principes d'éthique de l'association professionnelle des psychoéducateurs, ainsi que des lois provinciales régissant la profession de psychoéducateur, afin d'assurer la prestation de services professionnels et le respect des exigences de la profession.

Connaissance des systèmes et des applications informatiques, comme le Système de gestion des délinquants (SGD) et la suite Microsoft, afin de préparer différents documents.

Connaissance des règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux établissements correctionnels, afin d'assurer un milieu de travail sécuritaire.

Habilités en matière d'interprétation, d'écoute active et de médiation, afin de comprendre les questions de collègues, de cadres supérieurs et de représentants d'autres unités pendant les réunions ou les séances de formation, d'observer leurs réactions et d'adapter le style de communication; d'interpréter la communication non verbale des délinquants et de fournir une aide appropriée pendant les interventions; de gérer les situations de conflit, et de désamorcer et résoudre les tensions.

Habilités en matière d'expression verbale et de présentation, afin d'interagir avec diverses organisations locales; de consulter des gestionnaires et des collègues, de présenter les résultats de l'évaluation des besoins en matière de réadaptation et de communiquer des rapports d'étape; de communiquer efficacement pendant les interventions en situation de crise; de former le personnel et de faire des présentations lors de séminaires et de conférences.

Habilités en rédaction, afin de préparer des notes d'information, des lettres, des recommandations, des rapports d'évaluation, des rapports d'étape, ainsi que d'autres documents requis; et d'adapter la terminologie et les concepts spécialisés au niveau de compréhension des participants.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et de son règlement d'application, et de l'article 2 du Code criminel du Canada dans le but de respecter les exigences se rattachant au titre d'agent de la paix. Des aptitudes en rédaction sont exigées afin de rédiger les rapports d'incident et d'observation en ce qui a trait aux attitudes négatives ou au comportement inacceptable des délinquants, conformément aux exigences se rattachant aux fonctions d'un agent de la paix.

---

## Efforts

### **Un effort physique est requis pour :**

Rester assis pendant de longues périodes à l'ordinateur ou pour mener des entrevues avec des délinquants; rester debout pendant de longues périodes pour animer des activités de groupe ou donner de la formation au personnel; et se déplacer pour diriger des activités récréatives et sportives.

### **Un effort intellectuel est requis pour :**

Fournir des services d'évaluation et des interventions pour le traitement et la réadaptation des délinquants; interpréter des théories et adapter des pratiques aux problèmes de comportement rencontrés dans un établissement correctionnel psychiatrique; intégrer l'information pour déterminer d'autres stratégies d'intervention et contribuer à l'atteinte des objectifs thérapeutiques; et formuler des recommandations appropriées pour assurer la prestation des interventions nécessaires aux délinquants.

Fournir des conseils professionnels à différents cliniciens et gestionnaires de services de soins de santé, y compris au personnel des CRT, au sujet des services de réadaptation pour les délinquants et des exigences connexes; et contribuer à la préparation des plans de traitement et des objectifs de réinsertion sociale.

Évaluer les progrès réalisés dans le fonctionnement du délinquant par rapport à ses objectifs de réadaptation et communiquer ses propres impressions aux membres de l'équipe interdisciplinaire; consulter les membres de l'équipe, y compris les psychiatres, les psychologues, les infirmières, les agents de libération conditionnelle, les agents de programmes et les agents correctionnels afin de discuter des enjeux et de les analyser, d'intégrer l'information provenant de différentes sources et d'offrir des solutions réalistes aux problèmes.

Observer et analyser la relation et les interactions du délinquant avec son environnement, les répercussions de divers contextes et leur influence sur le délinquant; déterminer les ressources et les limites de l'environnement; et examiner la dynamique qui peut causer des perturbations dans les interactions du délinquant.

Organiser, mettre en œuvre, faciliter et offrir des activités de réadaptation individuelles et de groupe pour favoriser le développement des compétences en vue d'une adaptation et d'une réinsertion sociale réussies, ainsi que pour réduire leur risque de récidive; et établir des conditions favorables pour faciliter le développement de la capacité d'adaptation et de l'indépendance, et pour corriger les attitudes et les comportements négatifs du délinquant.

Mener des entrevues d'évaluation et de traitement avec les délinquants; observer les réactions et les comportements des délinquants, ainsi que la dynamique de groupe, et saisir leurs commentaires au cours des interventions individuelles et des activités de groupe; et assurer un suivi afin de souligner l'importance de maintenir de telles interventions et activités.

Collaborer avec le délinquant pour déterminer les facteurs de risque qui pourraient compromettre son intégration dans son milieu; et consulter la famille ou les relations du délinquant pour déterminer les moyens et les mesures nécessaires pour atténuer ces facteurs de risque et aider à élaborer un plan de prévention des rechutes.

Intervenir pour prévenir ou résoudre les crises et les conflits vécus par les délinquants; agir à titre de médiateur fournissant des interventions de première ligne pendant les situations de conflit ou renvoyer les situations aux autorités compétentes; et surveiller continuellement les problèmes potentiels de santé et de sécurité dans les milieux de travail accessibles aux délinquants.

Aider les délinquants à cerner et à modifier leurs modes de pensée, leurs croyances, leurs attitudes et leurs comportements problématiques; donner l'exemple en matière d'attitudes et de comportements prosociaux; promouvoir l'écoute, encourager l'interprétation positive des situations et souligner l'importance pour le délinquant d'établir des relations saines pour améliorer ses habiletés interpersonnelles et acquérir la capacité d'observer son propre fonctionnement.

Mener des projets de recherche qui peuvent conduire à l'adoption de nouvelles pratiques par les psychoéducateurs, comme la recherche sur les approches d'intervention de réadaptation adaptées aux clients ayant des problèmes de santé mentale dans un établissement correctionnel.

---

Préparer des rapports d'évaluation et d'intervention fondés sur les capacités d'adaptation du délinquant en établissement et dans la collectivité; et communiquer cette information pour aider l'équipe interdisciplinaire et la CLCC à prendre des décisions au sujet du plan de traitement et de réinsertion sociale du délinquant.

Discuter avec les partenaires des établissements correctionnels et communautaires afin de préparer la transition des délinquants vers ces établissements et d'assurer la continuité des interventions; et communiquer avec différents organismes, comme l'autorité régionale de la santé et les centres résidentiels, pour assurer la réussite de la réinsertion sociale des délinquants.

Préparer et donner de la formation sur la réadaptation dans les établissements correctionnels psychiatriques et de santé mentale dans le but d'améliorer les connaissances du personnel au sujet de ces services cliniques; animer des ateliers ou des conférences dans le cadre de séminaires ou de congrès; et expliquer les pratiques, procédures et politiques concernant les services fournis par les psychoéducateurs aux collègues de l'équipe interdisciplinaire et aux nouveaux employés.

Intervenir immédiatement en cas de crises, de perturbations organisationnelles ou d'urgences, sans perdre de vue le contexte actuel et les répercussions à long terme sur la personne, le groupe et l'organisation.

Aider les collègues à offrir des services de réadaptation à des clients difficiles et soutenir les collègues qui ont de la difficulté à gérer le stress inhérent à la prestation de services de psychoéducation dans un établissement correctionnel axé sur la santé mentale.

Respecter et intégrer la stratégie d'intervention établie dans le plan de traitement interdisciplinaire afin d'assurer la cohérence avec les mesures prises par le reste de l'équipe interdisciplinaire du délinquant.

Maintenir des connaissances professionnelles à jour grâce à des séminaires, à des ateliers et à des conférences axées sur la formation continue et le perfectionnement professionnel; et maintenir l'agrément pour la pratique autonome de la psychoéducation d'un organisme provincial de réglementation professionnelle.

Témoigner, s'il y a lieu, devant un tribunal et répondre aux questions des avocats; et assister aux audiences de la CLCC pour aider à la prise de décisions sur le type de soutien dont les délinquants ont besoin au moment de leur mise en liberté ou lors d'une permission de sortir sans escorte.

**Un effort psychologique est requis pour :**

Garder son sang-froid, demeurer impartial et adopter une attitude professionnelle, peu importe le comportement, l'attitude et le casier judiciaire du délinquant; devant des situations difficiles mettant en cause des délinquants et ayant des tensions qui doivent être désamorcées; lors d'interventions auprès de délinquants souffrant de troubles psychiatriques graves et de problèmes de personnalité.

Limiter la communication de sentiments et d'information aux amis et aux membres de la famille sur les événements et les situations qui se présentent dans le milieu de travail, afin de protéger la vie privée et d'observer le secret professionnel.

---

## Responsabilités

### Ressources humaines :

Fournit de l'encadrement et de la supervision clinique au personnel en santé mentale non agréé, aux stagiaires et aux étudiants; donne de la formation au personnel; et fournit des conseils professionnels aux cliniciens et aux gestionnaires des services de soins de santé.

Conformément aux exigences liées au titre d'agent de la paix, prépare des rapports verbaux et écrits destinés au personnel correctionnel traitant des observations recueillies sur le comportement des délinquants dans le but de les aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs déplacements et leurs transfèrements, ainsi que la sécurité globale et le maintien de l'ordre au sein de l'établissement. Le titulaire veille à ce que les délinquants respectent les règlements ministériels. Le titulaire peut recommander une mesure disciplinaire qui varie depuis une réprimande verbale à une recommandation de dépôt d'une accusation; cette mesure est conforme à l'article 10 de la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Le titulaire peut arrêter et accuser un délinquant suspect, en conformité avec l'article 2 du Code criminel du Canada.

---

---

**Ressources techniques :**

Utilise un ordinateur personnel et ses périphériques, du matériel de bureau standard, de l'équipement audiovisuel, de même que des dossiers en formats électronique et imprimé, et assure l'entretien et la garde de ces ressources.

---

**Conditions de travail**

---

**Environnement de travail physique :**

Le travail implique de devoir composer continuellement avec le bruit ambiant, les interruptions et une exposition à la luminosité d'un écran d'ordinateur.

Le travail est effectué dans un établissement correctionnel fédéral, y compris les CRT psychiatriques, où les déplacements du personnel peuvent être limités par de multiples obstacles et contrôles de sécurité; les interactions étroites avec les délinquants entraînent souvent des risques d'exposition à des maladies transmissibles ainsi qu'un risque accru de blessures physiques et de prises d'otages selon le niveau de sécurité et le profil des délinquants.

Le titulaire du poste doit respecter les mesures de sécurité personnelle, comme les dispositifs de sécurité des meubles, le verrouillage des portes, la dissimulation d'objets tranchants et le port d'une alarme personnelle.

À l'occasion, il faut travailler à des heures non prévues dans des situations de crises et d'urgence; et possiblement se déplacer pour assister à des réunions et à de la formation ou pour accomplir des tâches particulières, ce qui implique de s'absenter de la maison, de subir du stress et de nuire à sa vie personnelle.

**Environnement de travail psychologique :**

Le travail peut entraîner du stress et de la fatigue en raison des priorités changeantes et conflictuelles, des délais serrés, d'une lourde charge de travail, d'un manque de contrôle sur le rythme de travail, de ressources limitées, ainsi que de la gestion des crises, des urgences et des questions complexes.

Le travail peut causer un stress post-traumatique engendré par la participation à des incidents critiques.

---